



A retenir

MILDIU

Sortie significative de symptômes sur jeunes feuilles. Les grappes restent peu impactées. Aucune contamination n'est prévue tant que les conditions restent sèches.

OÏDIUM

Une progression des symptômes est observée de manière localisée. Sur ces parcelles, restez vigilants jusqu'à la véraison. En conditions saines, la période de sensibilité se termine au moins sur le Frontonnais.

BOTRYTIS

Les 1ers symptômes sont recensés. Soyez vigilants, notamment sur parcelles grêlées et appliquer les mesures prophylactiques.

VERS DE LA GRAPPE

Les perforations sont visibles. Dénombrez-les pour évaluer le niveau de pression et la stratégie à adopter en 3ème génération.

Annexe : Note nationale Ambrosies

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Liste des produits de biocontrôle](#)
- [Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée](#)

METEO















Faits marquants de la période écoulée

Vignoble de Fronton : la semaine du 29 juin au 5 juillet a été calme. Les cumuls de pluie sont faibles : 3,4 mm au maximum.

Vignoble du Brulhois, St Sardos et coteaux du Quercy : la semaine du 29 juin au 5 juillet a été calme et sèche avec en général un cumul de l'ordre de 1 mm. Seul, le secteur de Cuq a enregistré 6 mm.

Prévision pour la période du 8 au 14 juillet

La semaine s'annonce estivale.

		Mer 8	Jeu 9	Vend 10	Sam 11	Dim 12	Lun 13	Mar 14
31	Temp.	13-33	16-33	17-31	17-32	19-32	18-33	17-33
	Tendances							
82	Temp.	12-33	15-33	17-31	17-32	19-33	17-34	16-34
	Tendances							



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

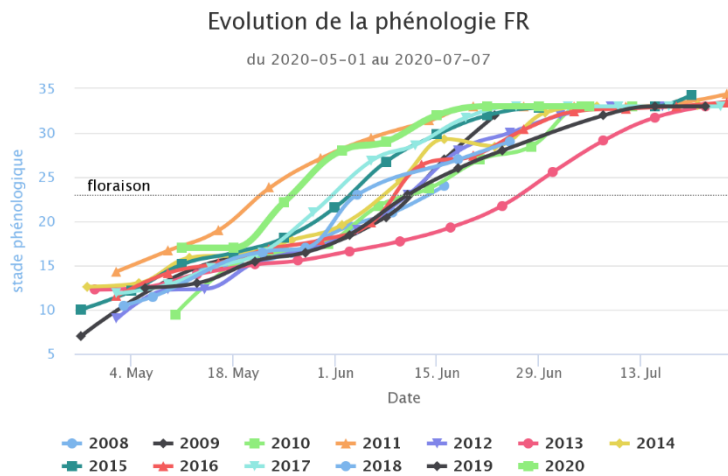
Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
Hte-Garonne, du Tarn, et du
Tarn-et-Garonne, Chambre
régionale d'agriculture
d'Occitanie, DRAAF
Occitanie, Vinvalie Cave de
Fronton

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action du plan Ecophyto pilotée
par les ministères en charge de
l'agriculture, de l'écologie, de la
santé et de la recherche, avec
l'appui technique et financier de
l'Office français de la Biodiversité

STADES PHENOLOGIQUES



Vignobles du Brulhois, de St Sardos et du Quercy : Les parcelles tardives sont entre « grains de pois » et « début fermeture ». Toutes les autres parcelles sont au stade « fermeture de la grappe ». La pousse est importante.

Vignoble de Fronton : le stade « fermeture de la grappe » est atteint en toutes situations. Les 1ers de signes de véraison ont été observés sur Gamay à Vacquiers.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Vignoble de St Sardos : sur parcelles déjà atteintes, les symptômes progressent de manière significative sur jeunes feuilles.

Vignoble du Brulhois : de rares taches fraîches sont observées sur feuille cette semaine. Ces sorties restent sporadiques.

Vignoble de Fronton : sur les témoins non traités, des sorties importantes de mildiou sont signalées sur les jeunes feuilles. L'intensité d'attaque est, elle aussi, très importante. Cette extériorisation de dégâts est aussi visible sur le vignoble mais reste plus contenue. A ce jour, les grappes restent indemnes.

• Données de la modélisation

✓ Potentiel Système – IFV : J = 6 juillet

Situation de J-7 à J :

* **Vignoble de Fronton :** La pression exercée par le mildiou poursuit sa hausse sur toute la zone. Elle est, à ce jour, toujours forte sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques sont modélisées lors des pluies survenues le 1er juillet sur les secteurs les plus arrosés (Pompignan, Villemur/Tarn).

Les taches issues des contaminations épidémiques des 25-26 juin devraient être visibles. Celles du 1^{er} juillet devraient être en cours de sortie.

Vignobles de St Sardos, Brulhois et Coteaux du Quercy : Suite aux pluies importantes des semaines précédentes, la pression exercée par le mildiou poursuit sa hausse sur la majorité des secteurs sauf Puylarroke et Mas Grenier. Elle est, à ce jour, faible sur les secteurs de Cuq, et Mas Grenier, moyenne sur le secteur de Serignac et forte sur les secteurs de St Loup, Auty, Monclar, Labarthe, Puylarroke, Cordes Tolosanes et Larrazet.

Les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques.

Les taches issues des contaminations épidémiques des 25-26 juin devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

* **Vignoble de Fronton :** la météo globalement sèche annoncée va permettre à la pression exercée par le mildiou d'être en baisse sur toute la zone mais restera encore à un niveau fort. Des contaminations épidémiques sont toujours modélisées dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs.

Les taches issues de la contamination épidémiques du 1^{er} juillet devraient poursuivre leur sortie.

- ✘ **Vignobles de St Sardos, Brulhois et Coteaux du Quercy** : la météo globalement sèche annoncée va permettre à la pression exercée par le mildiou d'être en baisse sur toute la zone. Elle devrait être moyenne à forte sur la majorité des secteurs sauf Cuq et Mas Grenier où elle resterait faible.

Sur les secteurs de Cuq et Mas Grenier, 25 mm de pluie en une fois seront nécessaires à la modélisation de contaminations épidémiques alors que 3 mm sont suffisants sur les autres secteurs.

Aucune sortie de tache issue de contamination épidémique n'est à attendre.

- ✓ **Milvit (points Fronton, Campsas, Larrazet, Moissac)**

Le modèle considère que les pluies du 1er juillet ont entraîné des contaminations sur les secteurs de Fronton et Campsas.

Évaluation du risque : Les orages du 25-26 juin et du 1^{er} juillet ont engendré des contaminations qui sont maintenant visibles sur jeunes feuilles.

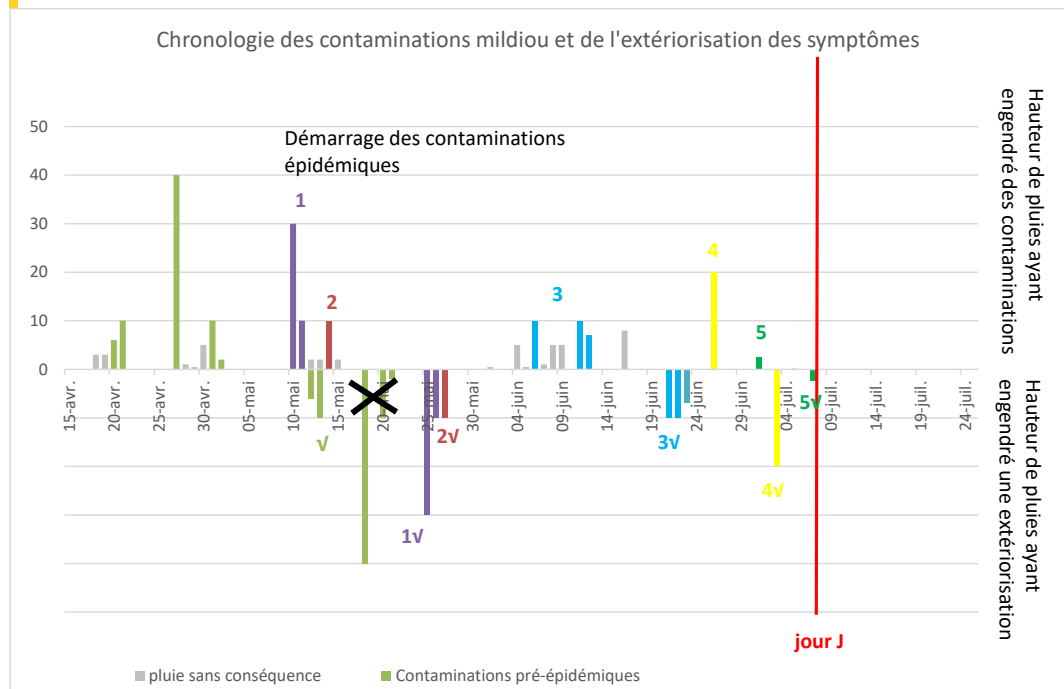
De nouvelles contaminations sont possibles dès 3 mm sur les secteurs les plus arrosés. Surveillez l'évolution des prévisions météo mais, à ce jour, aucune pluie n'est annoncée.

Sur les parcelles présentant déjà des symptômes, des repiquages sont possibles lors des rosées matinales.

La véraison démarre timidement. Le risque de progression sur grappe diminue au fur et à mesure que la véraison progresse. Il convient donc de rester vigilant encore cette semaine mais en l'absence de pluie annoncée, le risque encouru est faible.

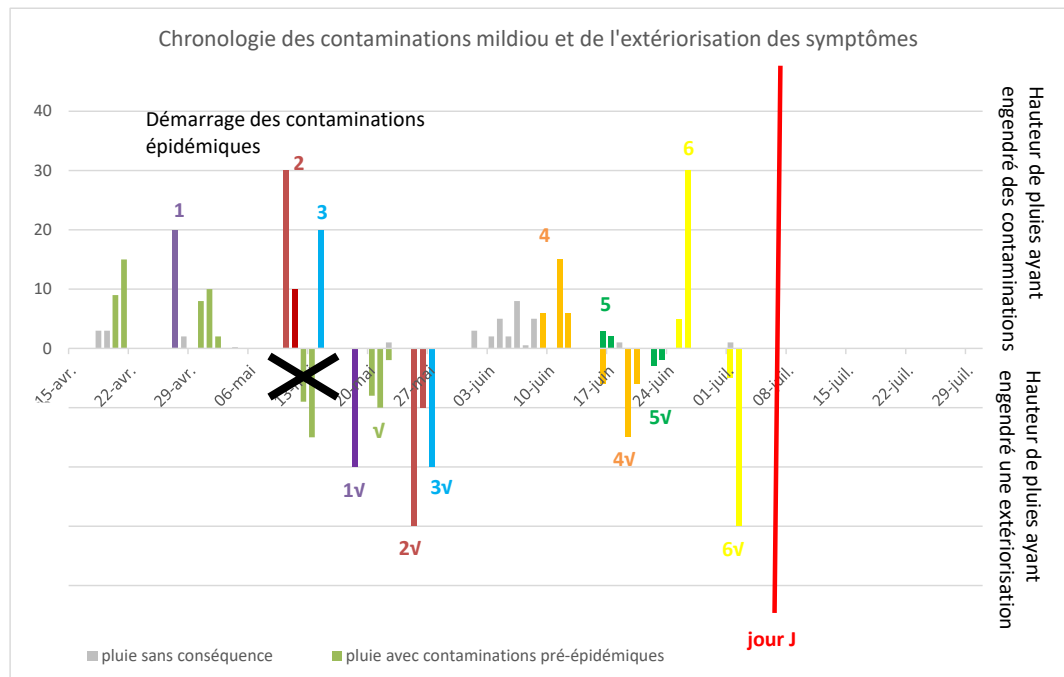
Il faut aussi préserver l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la récolte.

Méthodes alternatives : En présence de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département de Haute-Garonne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indique que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur le département du Tarn-et-Garonne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.

BLACK-ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Vignoble de Fronton : Les symptômes sont présents mais ne progressent pas cette semaine. Les grains touchés sont en train de sécher.

Vignoble du Brulhois: Quelques nouvelles baies impactées sont recensées sur quelques parcelles.

Vignoble de St Sardos : pas d'évolution cette semaine.

Évaluation du risque : Des symptômes sont présents sur les différents vignobles.

La fermeture de la grappe est atteinte en de nombreuses situations. La pression peut être relâchée sur parcelles saines mais une vigilance reste de rigueur en cas de prévisions d'orages.

Sur les parcelles fortement impactées, la vigilance doit être maintenue jusqu'à la véraison : les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale ou des pluies de faible ampleur. Dans ces cas, il faudra faire preuve de vigilance pour le respect des DAR (Délais Avant Récolte).

NE PAS CONFONDRE LES SYMPTÔMES DE BLACK-ROT AVEC :

- De **l'échaudage** : les dégâts ne sont visibles que sur la face des grappes exposée au soleil.
- Du **Rot brun**, les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle ainsi qu'une dépression en « coup de pouce ».
- Du **Botrytis**, à ce stade, le plus souvent ce sont les baies à l'intérieur des grappes qui montrent les premiers symptômes (cas les plus fréquents : éclatement de grains dans les grappes pignées, baies blessées par des impacts de grêle ...).



De gauche à droite : Dégâts d'échaudage sur grappes - Photo CA31

Mildiou sur grappe faciès "rot brun" - Photo CA82

Botrytis sur grappe - Photo Vivalie

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

• Situation au vignoble

Vignoble de Fronton : Au vignoble, les symptômes sont visibles mais la situation reste stable cette semaine.

Vignoble du Brulhois : les symptômes ont évolué sur quelques parcelles sensibles mais le vignoble reste sain.

Vignoble de St Sardos : sur les parcelles déjà touchées les semaines précédentes, les symptômes progressent fortement sur baies et légèrement sur feuilles. Ces cas restent sporadiques et de manière générale, le vignoble est sain.

Évaluation du risque : Les symptômes sont maintenant visibles.

Le stade « fermeture de la grappe » est atteint dans de nombreuses situations. Sur parcelle saine, la protection peut donc être stoppée.

Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle : <https://ecophytopic.fr/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Mesures prophylactiques : Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs : **sensibilité variétale** ; **climatologie** de la campagne ; **déroulement de la floraison** (quasi optimal cette année) ; **prophylaxie** (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappe et de l'oïdium).

• Situation au vignoble

Sur parcelles vigoureuses, des symptômes de Botrytis commencent à être observés sur grappes. Ces symptômes sont essentiellement dus à la compaction des baies au sein des grappes.

Évaluation du risque : Des foyers se déclarent sur les vignobles.

Les conditions climatiques sont actuellement défavorables à ce champignon. Surveillez tout de même l'évolution des parcelles grêlées.

Un des stades clé dans la gestion de ce bio-agresseur est « Véraison ». Les mesures prophylactiques permettent de baisser de manière importante la pression exercée par ce champignon.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du *Botrytis*. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

L'éclaircissage permet de diminuer l'entassement des grappes.

Enfin, une bonne gestion du risque oïdium et vers de la grappe permet de limiter les portes d'entrée.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

• Situation au vignoble

Vignoble de Fronton : Les captures se sont arrêtées.

Vignoble du Brulhois : pas de capture cette semaine. Des perforations sont visibles sur 2 parcelles.

• Données de la modélisation (LOB - IFV)

Selon la précocité des secteurs, la modélisation indique que les larves sont entre le stade L2 et L4.

Évaluation du risque : Le deuxième vol est terminé. Les perforations sont ou devraient être visibles.

Afin d'évaluer le niveau de pression et ajuster la stratégie à adopter en G3, un dénombrement des perforations devra être réalisé dans les prochains jours.

Seuil indicatif de risque :

- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes (en confusion)

FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

• Situation au vignoble

Des pieds flavescents sont observés.

Évaluation du risque : Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1 ^{er} au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (11 au 25 juin)	Terminé Terminé
T3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque (21 juin au 5 juillet)	A définir Terminé

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement),
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche,
- présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur [le site de la DRAAF Occitanie](#).

CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis)*

- **Situation au vignoble**

Sur le vignoble de Fronton, les populations larvaires sont en hausse et hétérogènes (10 à 100 larves pour 100 feuilles). Quelques grillures sont observées.

Vignobles du Brulhois et de St Sardos : Les populations larvaires progressent mais leur niveau reste inférieur au seuil de risque. Des grillures sont toujours visibles.

Évaluation du risque : Surveiller les niveaux de population larvaire.

Seuil indicatif de risque : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

AUTRES OBSERVATIONS

- **Maladies du bois** : Les symptômes augmentent de manière importante cette semaine encore. Les formes apoplectiques sont de plus en plus nombreuses et le Cabernet est particulièrement atteint.
- **Echaudage / brûlure** : Suite aux fortes températures des jours passés, des symptômes d'échaudage sont visibles sur la face au soleil. A ces symptômes s'ajoutent parfois des brûlures liées, notamment, au passage d'un soufre.

Prochain BSV, le mardi 21 juillet 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tam et élaboré sur la base des observations réalisées la Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne, la Chambre d'Agriculture du Tam-et-Garonne, Vinovalie Cave de Fronton, Qualisol et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France

Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao

Note actualisée en juillet 2019

Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMP / J.Dao

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées.



Fig.4. Ambrosie trifide
Feuille de 3 à 5 lobes en éventail.

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ambrosie-info/reconnaissance> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_observatoire_016_oct2013.pdf

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambrosie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambrosie sont actuellement visées : l'ambrosie à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'ambrosie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et l'arrêté a été modifié en 2018 pour autoriser, sur avis du préfet, le labour en présence de plantes invasives listées en annexe du texte.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock grainier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Pour plus d'informations :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie/>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-armoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darmoise>

http://www.terresinovia.fr/ambroisie_trifide/

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambroisie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambroisie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambroisie.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

Pour plus d'informations concernant les aspects de santé publique : www.ambroisie.info